

PAR COURRIEL

Québec, le 14 juillet 2025

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.581

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 29 janvier dernier, visant à obtenir les notes, avis et/ou directives concernant l'itinérance transmis aux Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux et aux Centres intégrés de santé et de services sociaux pour les années 2023-2024.

Vous trouverez ci-joint copie de documents répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, il nous est impossible de recenser toutes les notes et directives transmises aux CIUSSS et aux CISSS. En effet, plusieurs directives ont été transmises dans le cadre de statutaires et/ou de rencontres, de courriels, de TEAMS, etc. Ainsi, nous vous invitons à diminuer la portée de votre demande afin d'y répondre favorablement.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Josée Martel

p. j. 2

N/Réf. :25-GA-00136